



COMPTE-RENDU SEANCE DU 19 12 11

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 19 décembre 2011

Décide :
A L'UNANIMITE

Approbation du procès-verbal du 24 novembre 2011

Régularisation cadastrale BATIGERE - Cœur de Ville

De réaliser la cession de la parcelle /85 section 2 d'une contenance de 12ca à l'euro symbolique au profit de Batigère Sarel par le biais des services de Maître Rémy, notaire à Metz.

Il est à noter que cette société a acquis les droits à construire auprès du précédent propriétaire (le permis de construire ayant fait l'objet d'un transfert).

Régularisation Foncière - I.C.F.

De à valider faire l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle /72 section 18 d'une surface de 0a22ca représentée dans le projet de procès verbal d'arpentage ci-dessous auprès des services de Maître Benoît HARTENSTEIN, Notaire à Metzervisse.

Déclassement délaissés à l'arrière de l'Eglise

De prononcer le déclassement des parcelles, 187/30, 188/30, 190/33 et 192/94 section 1, d'une surface respective de 1a45ca, 1a32ca, 0a12ca, 0a09ca, aux riverains du 31 et 35 rue de Metzervisse et à régulariser la cession après inscription au livre foncier.

Cette régularisation n'impacte pas le lieu de culte qui est délimité par un chemin piétonnier.

Compensation financière sur perte de surface - S.C.I. DARENEL

De verser une compensation financière de 4 963,70 € sur perte de surface louée à la S.C.I. DARENEL représentée par Monsieur et Madame DIER de Maizières-les-Metz. Cela est la conséquence d'un découpage d'une cellule commerciale

Règlement intérieur mercredis récréatifs et centre aérés 2011/2012

D'appliquer le règlement intérieur relatif aux mercredis récréatifs et centres aérés. Conformément à la réglementation mise en place par les services de l'Etat liée à l'organisation des loisirs pour les jeunes.

Adhésion usagers Centre Social Louise Michel

D'émettre des cartes de membre pour l'utilisation du Centre Social, à hauteur de 5 €.d'adhésion.

Ce principe a pour objet de légitimer l'action et la parole des usagers autour du projet social.

Campagne de ravalement des façades - Extension du périmètre

D'étendre le périmètre de cette action à l'ensemble de la ville et de viser les maisons individuelles de plus de 30 ans.

Le Conseil Municipal a institué une aide aux particuliers qui opèrent un ravalement de façade de leur maison (séance du 8 octobre et 15 décembre 2004) à hauteur de 20 % du montant T.T.C. de leur facture établie par un professionnel dans la limite de 15 000 € par an à partir du 1^{er} janvier 2012 et sans contrainte de coloris.

Chaque projet est précédé d'une analyse par le Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle (C.A.L.M.) qui tient ses permanences en Mairie.

Acceptation d'indemnité d'assurance

D'accepter le remboursement de notre assurance à hauteur de 2 830 €, suite aux dégâts des eaux survenus à la Salle Pablo Neruda le 06/08/2011

Perte sur créance irrécouvrable

D'inscrire comptablement des recettes en perte sur créance irrécouvrable concernant le non paiement du service périscolaire pour un montant de 59,78€.en non valeur.

Le comptable public atteste qu'il n'a pu recouvrer en totalité cette créance.

Décision modificative n°5/2011

D'exécuter une décision modificative en raison de l'insuffisance de crédit au chapitre des transferts de charges

DECISION MODIFICATIVE N° 5/2011			
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		7022.833 Coupes de bois	8 000,00 €
O14.739111 Attribution de compensation	88 000,00 €	7066.422 Redevances et droits des services à caractère social	40 000,00 €
		70688.71 Autres prestations de services	17 000,00 €
		70688.61 Autres prestations de services	23 000,00 €
TOTAL	88 000,00 €	TOTAL	88 000,00 €

Tableau des effectifs

de modifier le tableau des emplois afin de permettre

*** la création****FILIERE ANIMATION :**

- 1 emploi d'Adjoint d'Animation de 2^{ème} classe, à raison de 35 heures,
- 2 emplois d'Adjoint d'Animation de 2^{ème} classe, à T. N. C., à raison de 30 heures.

Le Maire,
Jean-Pierre LA VAULLÉE